

L'intendant Poivre à M. Crémont, ordonnateur à l'île Bourbon
A l'Isle de France, le 21 juillet 1769

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C.
=====

51.

Au Port Louis, Isle de France, le 21 juillet 1769

Répliqué à cette réponse le 25 septembre par
la flûte du Roi *l'Ambulante*
commandée par M. le Baron de Clugny.

M. Crémont

Noirs

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 30 juin, l'état des sommes prêtées par différents particuliers à la Caisse du Roi. Je sens comme vous que l'impuissance où je suis de les rembourser en argent effectif fera très mauvais effet dans le public, et nous ôtera toute espèce de ressource pour l'avenir ; mais je n'y vois malheureusement aucun remède, la Caisse de l'Isle de France n'a pas une piastre depuis plus de trois mois. J'avais été obligé dans différentes circonstances de donner des bons sur cette même caisse, remboursables avec les premiers fonds qui viendraient. J'ai été contraint de rembourser les porteurs de ces bons en papier. Il est donc impossible de satisfaire à votre demande sur ce point.

Mes affaires ne m'ont pas empêché de vous accuser la réception du remboursement général de la dépense faite en votre île pour les vivres et rafraîchissements fournis aux vaisseaux du Roi jusqu'en 1768, ni des états particuliers à faire signer par les capitaines. Le fait est que je n'en ai eu aucune connaissance, non plus que de l'état des Noirs dus par le Roi dans votre île. Il y a lieu de présumer que ces divers états auront été oubliés : car voilà la première lettre où vous m'en parlez. Je me souviens bien de vous avoir demandé ce dernier état par ma lettre du 31 mars, pour parvenir à faire le remboursement des Noirs qui sont dus, mais je ne l'ai pas reçu.

Je suis avec un vrai attachement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *